



## AVIS DE RECRUTEMENT

L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) informe le public en général et les intéressés en particulier qu'il compte recruter dans le cadre du Recensement Pilote du V<sup>e</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat (V<sup>e</sup> RGPH), **Cent vingt (120) Agents Recenseurs pour effectuer la collecte des informations sur le terrain pour une durée de deux (2) Mois, dans les départements suivants :**



- **Ouest (communes de Port-au-Prince et de Croix des Bouquets),**
- **Artibonite (communes des Gonaïves et de Saint Marc),**
- **Nord-Ouest (communes de Port de Paix et de Jean Rabel),**
- **Grand'Anse (communes de Jérémie et d'Anse d'Hainault).**

### POSTE : AGENT RECENSEUR

#### Qualifications et Expériences requises.

- Etre de nationalité haïtienne ;
- Etre âgé au moins de 20 ans ;
- Avoir obtenu son Baccalauréat ;
- Détenir un compte bancaire personnel
- Avoir de l'expérience dans le domaine de la collecte des données sur le terrain ;
- Avoir de bonnes renommées dans la commune ;
- Avoir une connaissance parfaite de la commune pour laquelle il a présenté sa candidature ;
- faire preuve de neutralité et de discrétion ;
- Etre résident ou avoir résidé pendant au moins les deux (2) dernières années dans la commune pour laquelle le candidat postule ;
- Etre capable de travailler en équipe ;
- Avoir le sens de responsabilité ;
- Etre disponible non seulement pour l'exécution de l'opération mais aussi pour assister aux séances de formation ;
- Savoir manipuler les tablettes (PDA, etc.) est un atout
- Avoir déjà travaillé au sein de l'IHSI dans le cadre de recensement est un atout ;
- Etre de bonne moralité ;
- Jouir d'une bonne santé et
- Etre entièrement disponible à travailler pendant toute la période de la collecte.

#### Mission et attribution.

L'Agent Recenseur travaillera sous la supervision du Superviseur de District et aura pour tâches de :

- effectuer avec l'aide du Superviseur de District le repérage et la délimitation de son aire d'intervention ;
- identifier, à partir des numéros RGPH inscrits par les cartographes, l'ensemble des bâtiments se trouvant dans la SDE d'affectation ;
- inscrire correctement et convenablement le numéro « REC » sur les bâtiments ;
- prendre les coordonnées GPS de tous les bâtiments recensés ;
- administrer le questionnaire selon les normes requises et en fonction des instructions reçues ;
- interviewer le chef de ménage ou toute autre personne qualifiée suivant les instructions fournies dans le Manuel d'Instructions ;
- dénombrer toutes les personnes résidant dans les différents logements de la SDE d'affectation ;
- collecter l'information sur le terrain tout en garantissant la qualité des données ;
- contrôler soigneusement si toutes les réponses ont été correctement enregistrées dans le questionnaire ;
- vérifier les questionnaires après chaque entrevue ;
- transmettre régulièrement au Superviseur les fichiers des questionnaires remplis ;
- transmettre, à la clôture des travaux de terrain, au Superviseur de District, tous les derniers fichiers des questionnaires remplis ainsi que le matériel et documents mis à sa disposition.

#### Pièces à soumettre:

- Curriculum Vitae ;
- Deux photos d'identité de date récente ;
- Copie Carte d'Immatriculation Fiscale ;
- Copie Carte d'identification Nationale (CIN) ;
- Certificat de bonnes vies et mœurs ;
- Copie Certificat d'obtention du Baccalauréat
- Copie du badge d'identification ou une lettre prouvant qu'il a déjà prêté ses services à l'IHSI
- Références bancaires d'un compte personnel (Nom de la Banque, No de Compte)

**NB : Les Candidatures des femmes et des personnes en situation de handicap sont encouragées.**

**Les intéressés sont priés de faire parvenir ces pièces au plus tard le 6 octobre 2017 à l'adresse des représentations départementales de l'IHSI des départements précités et pour le département de l'Ouest à celle suivante :**

**Cellule de recrutement du V<sup>e</sup> RGPH  
P.O Box 2356**

**Port-au-Prince, Haïti**

**Veillez mentionner sur l'enveloppe contenant les pièces exigibles, le poste ainsi que le département et la commune pour lesquels vous postulez.**